



INSCRIPTION 2024 - 2025

LES MERCREDIS À RICOCHET

NOM DE VOTRE FAMILLE :

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Chaque personne de votre famille qui participe aux activités doit être adhérente de l'association pour l'année scolaire 2024 - 2025 (de septembre à juillet). L'adhésion est individuelle. Son montant est de : 5, 10 ou 15 euros (montant au choix). Vous déclarez exacts les renseignements sur cette fiche de renseignements et acceptez les statuts de l'association et son règlement intérieur.

PRÉNOM, NOM	MONTANT
	5, 10 ou 15€
TOTAL	

INSCRIPTION AUX MERCREDIS À RICOCHET

Prénom :

Nom :

Date de naissance : / /

Régime alimentaire particulier :

Autres remarques :

Je soussigné-e, agissant en qualité de père / mère / tuteur légal, inscris mon enfant aux Mercredis à Ricochet pour l'année scolaire 2024-25.

Quotient familial : € (à calculer à l'association à partir de votre avis d'impôt 2024).

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des Mercredis à Ricochet et l'accepter.
- Je déclare que mon enfant a bien satisfait aux obligations en matière de vaccination (vaccinations obligatoires hors Covid).
- J'autorise mes enfants à emprunter tout mode de transport choisi par les animateurs durant les temps d'accueil.
- J'autorise les responsables de l'association à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mes enfants.

À la fin des activités, j'autorise :

- le père et/ou la mère à venir chercher leur enfant ;
- à venir chercher mon enfant ;
- à venir chercher mon enfant ;
- mes enfants à rentrer seuls.

SIGNATURE :

Date :

DOCUMENTS

- cette fiche d'inscription complétée et signée
- la fiche sanitaire de liaison signée
- la photocopie de ses vaccinations
- votre dernier avis d'impôt
- droit à l'image signé (au verso)
- la photocopie de l'attestation de carte vitale
- la photocopie de votre carte de mutuelle

ACTE DE CESSION DE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des Mercredis à Ricochet, votre enfant participe à des créations multimédia. Afin de pouvoir les partager, nous vous invitons à signer l'« acte de cession de droit à l'image » ci-dessous.

Je soussigné-e (Prénom et Nom du tuteur légal) :
né-e le : / /, domicilié-e

.....
déclarant sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur mon fils / ma fille :
....., né-e le : / /, autorise l'exploitation des photographies et vidéos représentant mon enfant et ayant été prises durant les accueils des Mercredis à Ricochet au cours de l'année scolaire 2024-25, dans les conditions et limites suivantes.

Étendue et destination : expositions des travaux des enfants, publications sur le site de l'association, livres photos.

Exploitation : cession pour toute exploitation sur support numérique et imprimé, sans terme précis, à titre gratuit.

Je garantis n'être lié-e par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

J'ai été averti-e du fait que je pourrais participer à la sélection des images, m'opposer à leur diffusion, demander qu'une image soit supprimée en m'adressant à l'association Ricochet, La Passerelle, 48 rue Pompière, 33110 Le Bouscat - association@ricochetasso.fr.

Fait à, le : / /

SIGNATURES :

Signature
père / mère / tuteur légal

Signature
père / mère / tuteur légal

Signature de l'enfant

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et la gestion de vos inscriptions. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez vous adresser à : Association Ricochet, La Passerelle, 48 rue Pompière, 33110 Le Bouscat, 05 54 79 86 04, association@ricochetasso.fr.

Vous acceptez que l'association mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire. Vous autorisez l'Association Ricochet à communiquer occasionnellement avec vous afin de vous apporter des informations complémentaires sur ses projets. L'association s'engage à ne pas divulguer vos données conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.